

# Au Fil de l'Oule

## L' édito

*Le vendredi 22 janvier dernier le Préfet Nicolas Chapuis devait venir à la rencontre des élus communautaires de la vallée de l'Oule. Or, pour des raisons indépendantes de sa volonté, cette visite a été reportée dans le temps puisque, selon un calendrier très précis et dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, il se doit de rencontrer toutes les collectivités dans le courant de l'année 2010. C'est donc finalement Mme Wanderoild, Directrice des libertés publiques que maires et conseillers communautaires ont pu tout de même présenter les atouts comme les problématiques de notre territoire. Mme Wanderoild, à l'issue de cette réunion devait faire un compte rendu de cette rencontre à M. le Préfet.*

*La réforme des collectivités territoriales a été abordée et Mme Wanderoild en a rappelé les échéances. Au 1er janvier 2014, les élus de tout le territoire auront dû s'employer à réfléchir et à trouver des solutions, soit de regroupement soit de fusion afin de ne pas avoir à subir des décisions arbitraires puisque dans le cadre de la réforme les préfets sont investis de pouvoirs exorbitants. Notamment, toute structure intercommunale devra au 1<sup>er</sup> janvier 2014 compter au moins 3000 habitants. C'est donc à ce travail entre autre que les élus ont commencé à s'employer.*

*Gérard Jenoux*

### Sommaire :

**P. 1 : l'éditorial**

**P. 2 : les orientations de la CCVO**

**P. 3 : l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Serrois et de la Vallée de l'Oule**

**P. 4 : rencontres associatives : une réponse à la rigueur de l'hiver**

**P. 5 à 7 : il était autrefois une agence postale à Bruis**

**P. 8 à 9 : une machine révolutionnaire pour la filière de la noix**

**P. 10 à 11 : le carnet de l'Oule**

**P. 12 : mots croisés**

# Les orientations de la CCVO

## Conseil Communautaire du 28 janvier 2010

### Renouvellement du contrat de Chantal BOMBARD

Le Président rappelle à son conseil que le contrat de Madame Chantal BOMPARD, employée à la CCVO, arrivera à son terme le 31 janvier 2010 et propose que celui-ci soit renouvelé aux conditions suivantes à savoir :

- A compter du 1<sup>er</sup> février 2010
- pour un poste d'adjoint technique
- en Contrat à Durée Déterminée de deux mois
- pour une durée de travail hebdomadaire de 17 h 30
- et pour un salaire basé sur l'Indice Majoré 292

Après en avoir délibéré, les conseillers à l'unanimité autorisent le Président à signer ledit contrat de travail.

### **Autorisation de signature des mandats**

Conformément à la loi n° 88-13 du 05/04/1988, le Conseil Communautaire autorise le Président à mandater des dépenses d'investissement sur l'exercice 2010, pour un total n'excédant pas 15 000 € TTC.

### **Des nouvelles des composteurs**

Les subventions demandées par la CCVO sur cette opération sont en bonne voie d'être accordées. (Ademe, Région, Conseil Général). La démarche devrait donc se concrétiser dans le deuxième semestre de l'année 2010.

Les personnes qui s'étaient déclarées intéressées par l'achat d'un composteur seront tenues informées en temps utile.

### **Vidange des fosses septiques**

Dans un précédent numéro, la CCVO se proposait de tenir une liste des personnes envisageant de faire vidanger leurs fosses afin de grouper une commande et obtenir ainsi des prix revus à la baisse auprès des prestataires potentiels.

Les devis envoyés par les entreprises de la région sont disponibles sur demande à la CCVO. A ce jour, 3 personnes se sont inscrites. Si aucune inscription supplémentaire n'est enregistrée prochainement, ces trois personnes seront invitées à se consulter pour choisir un prestataire et passer ensemble leur commande.

### **Collecte des piles usagées**

Nous vous rappelons que des containers pour piles usagées sont à votre disposition dans chacune des trois mairies de Montmorin, Bruis et Sainte-Marie aux heures de permanence :

#### À Bruis :

Le lundi, de 8 h 30 à 12 h et le vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

#### À Montmorin :

Le mardi, de 8 h 30 à 12 h et le jeudi de 13 h 30 à 17 h 30

#### À Sainte-Marie :

Le mardi, de 13 h 30 à 17 h 30

### **Vos petites annonces**

*(diffusion gratuite,*

*s'adresser à la rédaction au 04 92 66 04 21*

*ou ccvocathy@wanadoo.fr)*

# Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Le 22 janvier, les élus de la Communauté de Communes du Serrois (CCS) étaient à Bruis pour faire le point avec leurs homologues de la vallée de l'Oule sur l'état d'avancement de cette opération qui a vu le jour en 2008 sur le territoire des deux collectivités et dont la CCVO est maître d'ouvrage. Si dans la vallée de l'Oule les objectifs de réalisation ont rapidement été atteints, l'opération a été un peu plus longue à démarrer dans le Serrois, comme l'a reconnu Monsieur D'Heilly, Président de la CCS. Un retard qui, selon Laurence Bermond, Directrice de la CCS, est en passe d'être largement rattrapé avec de nouveaux dossiers en cours et une redynamisation de l'opération. Preuve que les besoins identifiés lors de l'étude préalable à la mise en place de l'OPAH étaient bien réels, tant du côté de la CCVO que de la CCS. Ont ainsi été réalisés dans ce secteur des travaux d'accessibilité et d'adaptation face au handicap, des travaux d'isolation, éco-réhabilitations, mise aux normes, sachant que de réelles préoccupations environnementales autour de l'habitat écologique et des énergies renouvelables caractérisent cette opération. Les élus ont rappelé que les projets visant à promouvoir la qualité environnementale et architecturale bénéficient d'ailleurs de subventions très incitatives, jusqu'à 85 % voire 100 % lorsque l'aide est complétée par les caisses de retraite.

*« Les maires ont un important travail de proximité à accomplir au quotidien pour accompagner l'opération. Les personnes qui en ont le plus besoin sont parfois les dernières à oser demander des aides en matière de logement, a ajouté Gérard Tenoux. Il faut parfois aller jusque chez eux pour les persuader. »* Des propos qui ont été approuvés par Michel Roy, maire de Serres.

## Des solutions existent pour financer vos projets

L'OPAH apporte un soutien financier pour la réalisation de projets de travaux dans les logements occupés par leurs propriétaires comme par exemple la mise aux normes de décence et d'habitabilité, la sortie d'insalubrité, l'amélioration pour le maintien à domicile des personnes âgées ou l'adaptation pour les personnes handicapées.

Ces aides — pouvant atteindre un taux de 80 % grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires tels que l'Agence Nationale de l'Habitat, la Région, le Conseil Général ainsi que les communautés de communes du Serrois et de la Vallée de l'Oule — sont versées après travaux et sur présentation des factures acquittées par le demandeur.

Cependant, dans un contexte économique rigoureux, les ménages aux revenus modestes rencontrent parfois de grandes difficultés quant à l'avance des fonds et dans l'attente du versement des subventions par les différents organismes.

**Afin de favoriser le financement de ces logements et en faveur de l'accès au logement décent des ménages aux revenus modestes, l'ANAH a mis en place un dispositif de versement d'une avance pouvant atteindre 70 % du montant de la subvention accordée (sous conditions de réaliser les travaux dans les six mois consécutifs à l'accord de subvention).**

De même, dans le cadre d'un partenariat entre la SACICAP Midi Méditerranée et le CALHAURA PACT 05, animateur de cette OPAH, les pétitionnaires peuvent dès à présent bénéficier d'une avance ou d'un prêt sans intérêt sur la part des travaux restant à la charge du propriétaire (subventions déduites).

Ces nouveaux dispositifs permettront de poursuivre les actions en faveur de l'habitat et des personnes qui l'occupent.

Attention : l'OPAH s'achèvera en février 2011, date limite de dépôt des demandes de subvention.

La prochaine permanence OPAH aura lieu le **mardi 20 avril** de 10 h à 12 h dans les locaux de la CCVO à **Bruis**.

Si vous souhaitez monter un dossier de **subvention** (ou simplement vous renseigner) en vue de faire réaliser des **travaux** par une entreprise dans votre résidence principale (ou dans un logement vous appartenant mais destiné à être loué), vous pouvez prendre rendez-vous en téléphonant au **04 92 66 04 21**.

**(A noter que les personnes ne pouvant pas se déplacer peuvent demander un rendez-vous à leur domicile).**

# Loisirs

Belote, loto, épiphanie,... les habitants de la Haute Vallée de l'Oule, malgré la rudesse de l'hiver, ne se sont pas laissés abattre.

L'après-midi **galette des rois du CACT** a pu avoir lieu comme annoncée le 22 janvier :



Les adhérents se sont réunis à cette occasion dans la salle polyvalente de Bruis pour une après midi récréative bien sympathique. La pause goûter a été l'occasion de désigner comme le veut la tradition en ce mois de janvier, un roi et une reine pour l'année : des parts de frangipane et de galette provençale aux fruits confits, découpées et distribuées par des mains innocentes, ont été dégustées par tous les convives et c'est finalement Marie-Loue Tenoux et Jacques Garambois, tous les deux de Bruis, qui ont été sacrés monarques absous de l'association toujours présidée par André Broise.

## Le loto annuel

Différé pour cause de neige, le loto annuel du Comité d'Animation Culturel et Touristique, initialement prévu pour le 10 janvier a finalement eu lieu le dimanche 21 février à Bruis dans la salle polyvalente.

Environ 90 personnes avaient fait le déplacement depuis les villages voisins : des amis serrois aux fidèles habitués venus de La Motte, La Charce, Cornillon, ... : comme de coutume, les deux départements limitrophes de la Drôme et des Hautes Alpes étaient bien représentés. Une motivation bien réelle et qui s'explique par la mise en jeu d'un gros lot très intéressant : un téléviseur écran plat HD. Celui-ci a été gagné en huitième partie par un couple montmorinois : **Chantal Bompard et Jean-Louis Combe** sont les heureux élus de cette édition 2010. Qu'ils en soient vivement félicités !



## les marathoniens de la Rabasse

C'est un évènement qui met chaque année un peu de vie dans la vallée de l'Oule à cette époque plutôt calme de l'hiver. Ce marathon de belote était organisé par la FNACA pour le compte d'Hélène Girousse, restauratrice à Montmorin. Trente quatre équipes y ont pris part, un chiffre identique à celui de l'année dernière. Les habitués sont venus de La Charce, la Motte, Rosans, Serres, Savournon, Ventavon... et c'est une équipe drômoise qui a remporté ce tournoi : Manu de la Motte et Alex de Cornillac. Elles ont été talonnées de peu par Annie et Roger Faure de Rosans.



# Il était autrefois : les agences postales dans la Haute Vallée de l'Oule

| L'agence postale   |  | L'agence postale                            |  |
|--|--|---|--|
| <b>BRUIS</b>   |  | <b>CHAMPOLEON</b>                           |  |
| Circ <sup>on</sup> de taxe et Groupement de Laragne                          |  | Circ <sup>on</sup> de taxe et Groupement de |  |
| Cabine 0 à Bruis : de 8 à 12 et de 14 à 18 h.,<br>le dimanche : de 8 à 11 h. |  | Cabine 0 à Champoléon : service per-        |  |
| Pompiers ... 6 à La Motte-Chalançon (Drôme)                                  |  | Autre cabine aux Garnauds,                  |  |
| Gendarmerie ..... 1 à Rosans   |  | Pompiers ..... 11 à St-Jean-St-N            |  |
| Bompard P. cultiv. ....  |  | Gendarmerie ..... 0,16 à Saint-E            |  |
| Boyer E. cultiv. quart. Le Clot-d'Entouret. .... 8                           |  | Bernard Mme Les Borels                      |  |
| Cousin A. agricult. quart. Hubac. .... 18                                    |  | Bernard-Reymond Mme Vve scierie Les         |  |
| Cousin-Marty cultiv. quart. St-Jean. .... 9                                  |  | Blanc Pierre cultivat. Les Gubias           |  |
| Gauthier Paul négociant ..... 7  |  | Poste d'abonn. public Les Beaumes           |  |
| Poste d'abonn. public des Fontelottes ▲ ..... 2                              |  | Poste d'abonn. public Les Eyrands ▲         |  |
| Poste d'abonn. public du Prieuré ▲ ..... 5                                   |  | Poste d'abonn. public Les Fermonds ▲        |  |
| Poste d'abonn. public de Usages ▲ ..... 6                                    |  | Poste d'abonn. public Les Gondoins ▲        |  |
| <b>BRUNISSARD</b>  |  | Poste d'abonn. public Les Martins ▲         |  |
| (C <sup>ne</sup> d'Arvieux)  |  |   |  |

**A** l'heure où même les services publics subissent les lois de l'impitoyable mondialisation, se devant d'être rentables sous peine d'être, dans le meilleur des cas, restructurés, dans le pire, disparaître purement et simplement, « comment peut-on s'imaginer » comme dit la chanson qu'il y a quelques décennies à peine, chacun des trois villages de notre Haute Vallée avait son agence postale.



Ici, chez Renée Mourre au château : ce meuble vitré était exclusivement réservé aux affaires de la poste du temps de Martial et Marcelle.

**A Bruis**, Yvette Sylvestre, la mémoire vive du village, se rappelle encore parfaitement de ce temps-là, et pour cause : elle fut la dernière personne à avoir tenu l'agence postale de la com-

mune, jusqu'à sa fermeture en 1971. Avant elle, et dès 1927 l'agence était entre les mains de ses parents : Claire et Victorin Collomb qui eux-mêmes l'avaient reprise à la suite de Martial et Marcelle Mourre du château.

## Du temps de Claire et Victorin

Victorin, qui était donc le facteur sur Bruis à cette époque faisait les tournées à vélo ou à moto et ... à ses frais nous dit Yvette ! Il desservait ainsi le village et tous ses hameaux y compris les plus reculés : Chez Noré à Trescoussous, à l'Infernet, à Miane au Clot D'Entouret et même au Rochas en passant par Establet et le col du Fays puisque ce hameau fait bien partie de la commune de Bruis. C'était parfois toute une aventure, surtout quand il fallait porter des télégrammes en urgence.

Après la « levée » de la boîte le courrier était déversé dans un sac. Un service de transport,

Vous trouverez en premières pages.

| CHABOTTES <>   |  |
|--|--|
| Circ <sup>on</sup> de taxe et Groupement de Gap  |  |
| Cabine : de 9 à 12 et de 14 à 17 h.,<br>le samedi : de 9 à 12 et de 14 à 16 h.,<br>fermée le dimanche. ● |  |
| (Abonnés : Voir aussi SAINT-IFAN SAINT-NICOLAS)  |  |

qui était alors assuré par l'entreprise de Louis Girousse de Montmorin, partait de la Motte Chalançon et remontait la vallée de l'Oule. Ce « courrier » comme on l'appelait à juste titre récupérait



les sacs de lettres dans chaque village : à Sainte-Marie, à Bruis, à Montmorin. Le tout était ensuite acheminé sur Serres et de là vers les différentes destinations. Le soir le car faisait la route en sens inverse et déposait le courrier à distribuer le soir-même. En effet, à cette époque les tournées se faisaient après 17 h, dimanches et jours fériés compris ! C'était un chauffeur de Louis qui assurait cette tournée quotidienne. Bien sûr, ce car convoyait aussi des voyageurs, du pain, des médicaments, ... et autres denrées de première nécessité.

# Il était autrefois : les agences postales dans la Haute Vallée de l'Oule

## A l'époque d'Yvette et Clément

Lorsque Claire Collomb prend sa retraite en 1964, Yvette devient la responsable de l'agence. A ce moment, Clément est déjà facteur depuis 1954. Comme du temps de Claire, l'agence trouve alors sa place dans le domicile même du couple mais les plafonds étant trop bas, il sera impossible d'y installer une cabine téléphonique. « *Evidemment c'était moins intime pour téléphoner mais on ne pouvait pas faire autrement.* »

## Les horaires

Officiellement, l'agence était ouverte de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Dans les faits, les villageois venaient un peu à tout moment de la journée et en particulier aux heures du repas pour téléphoner, une fois les travaux des champs terminés. « *En dehors des heures d'ouverture nous étions censés faire payer une sur taxe mais nous ne l'avons jamais fait, précise Yvette. Nous avions nous même une ferme à mener en plus de l'agence.* »

## Le central téléphonique

Les jeunes générations, nées pour ainsi dire avec un portable dans la main, devront faire un petit effort d'imagination pour concevoir ce qui suit : l'agence de Bruis recevait les appels et établissait les communications. « *Le dispositif ressemblait à une sorte de central qui était relié au central de Montmorin, à celui de Sainte-Marie, de Nyons, ainsi qu'aux abonnés de Bruis qui devaient passer par moi pour avoir leurs communications. De mon côté, pour obtenir un numéro sur Serres, je devais passer par Montmorin. Pour avoir un numéro à Marseille, je devais d'abord joindre Gap, via Montmorin. Vous imaginez, c'était parfois très long pour obtenir un numéro !* »

Yvette se rappelle être bien souvent remontée du jardin pour répondre au téléphone. « *Quand le téléphone sonnait, et il sonnait souvent, la sonnerie faisait tomber un clapet sur l'appareil et tant qu'on ne remontait pas ce clapet la sonnerie ne s'arrêtait pas !* »

## Les services rendus

A part le téléphone, l'agence assurait tout un tas de services courants comme la vente de timbres, la pesée de lettres et colis, l'établissement et l'envoi de

mandats, la distribution de télégrammes, l'envoi de lettres recommandées...

## Les boîtes aux lettres

« *A Bruis on en comptait trois : une sous ma fenêtre, une chez Paulette devant l'épicerie et une au pont de St Jean, c'est-à-dire au croisement du chemin qui monte à Saint Jean. « elles étaient bleues à cette époque, avec des décorations. »* »

## La fermeture

Tout a une fin. En 71, l'agence a fermé. C'est à cette époque que la poste a commencé à fournir les voitures pour faire les tournées mais en contrepartie les facteurs devaient, pour avoir le droit de continuer leur activité, passer des concours afin d'être titulaires. Clément a donc arrêté les tournées car il ne voulait pas prendre le risque d'être muté ailleurs qu'à Bruis. Quant à Yvette elle a conservé seulement le service du téléphone encore quelques temps. Finalement, Clément a été réembauché peu de temps après pour effectuer des remplacements de temps à autres. Pour cela il a dû repasser son permis car il était exigé un permis de conduire administratif. A partir de ce moment-là il fallait se rendre à l'agence postale de Montmorin.



*Chez Yvette, c'est ce bureau qui était entièrement réservé à la gestion de l'agence postale.*

# Il était autrefois : les agences postales dans la Haute Vallée de l'Oule



## CODE DESTINÉ À ÉVITER LES CONFUSIONS DE NUMÉROS D'APPEL OU DE NOMS

Ce code est utilisé par les téléphonistes des P. T. T.  
Les abonnés sont invités à l'employer également

Les chiffres s'énoncent :

|        |                  |         |                |
|--------|------------------|---------|----------------|
| Un...  | un tout seul     | Dix...  | deux fois cinq |
| Six... | deux fois trois  | Treize. | six et sept    |
| Sept.. | quatre et trois  | Seize.. | deux fois huit |
| Huit.. | deux fois quatre | Vingt.  | deux fois dix  |
| Neuf.. | cinq et quatre   |         |                |

Les noms s'épellent :

|       |          |       |        |       |         |       |         |
|-------|----------|-------|--------|-------|---------|-------|---------|
| A.... | Anatole  | G.... | Gaston | N.... | Nicolas | U.... | Ursule  |
| B.... | Berthe   | H.... | Henri  | O.... | Oscar   | V.... | Victor  |
| C.... | Célestin | I.... | Irma   | P.... | Pierre  | W.... | William |
| D.... | Désiré   | J.... | Joseph | Q.... | Quintal | X.... | Xavier  |
| E.... | Eugène   | K.... | Kléber | R.... | Raoul   | Y.... | Yvonne  |
| É.... | Émile    | L.... | Louis  | S.... | Suzanne | Z.... | Zoé     |
| F.... | François | M.... | Marcel | T.... | Thérèse |       |         |

— V —

1 B \*

## Quelques documents d'époque récupérés dans la vallée :

U comme Ursule, A comme Anatole... Ci-dessus, la liste officielle des codes utilisés par les PTT lorsqu'il fallait éperler un nom ou donner un numéro : Yvette s'en souvient comme si c'était hier :

« Combien de fois n'ai-je pas utilisé ces codes ? Il faut reconnaître que c'était bien pratique car à ce moment-là la ligne n'était pas toujours bonne et on avait parfois beaucoup de mal à se comprendre ! »

Ci-dessous : Yvette et Clément Sylvestre s'occupaient autrefois de la poste à Bruis



MINISTÈRE DES  
POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

1967

**ANNUAIRE  
OFFICIEL  
DES ABONNÉS AU TÉLÉPHONE**

**HAUTES-ALPES**

**1967**

LISTE ARRÊTÉE LE 17 DÉCEMBRE 1966

**OFFICE D'ANNONCES**  
concessionnaire  
de la publicité  
6, rue Monsigny  
(75) PARIS (28)  
PARIS (1) 742.58.00  
C.C.P. - 5421-88

**RENSEIGNEMENTS**  
sur le  
SERVICE  
TÉLÉPHONIQUE  
voir pages roses  
en tête  
de l'annuaire.

**TOUTES VOS ASSURANCES DANS TOUTE LA FRANCE**

**LE GROUPE DROUOT**

2.000 Agents Généraux à votre service

CENTRES RÉGIONAUX :

AVIGNON : 2, boulevard Monod  
Tél. : Avignon (90) 81.69.95

GRENOBLE : 30, cours de la Libération  
Tél. : Grenoble (76) 87.27.36

ADMINISTRATION CENTRALE :  
MARIJ-LE-ROI (Yvelines) - Tél. : St-Germain-en-Laye (1) 967.56.16

## Du nouveau dans la filière de la noix

C'est une petite révolution pour la Vallée de l'Oule, un pas en avant qui devrait marquer l'aube d'une ère nouvelle pour la filière de la noix, filière omniprésente et identitaire sur l'ensemble de ce territoire.

Regroupés en Cuma, 6 agriculteurs : André Aubépart, Jean-Pierre Bompard, Liliiane Combe, Thierry Corréard, Christophe Lombard et Philippe Lombard ont fait en 2009 l'achat de la seule machine qu'il leur manquait pour que la chaîne de production de la noix soit totalement mécanisée. Ce chaînon manquant n'était autre que : la machine à ennoiser, on dit aussi ennoiseuse, mais ce mot n'est pas dans tous les dictionnaires.

Si autrefois - les exploitations étaient alors plus petites - tous les gestes nécessaires à cette culture ancestrale étaient patiemment effectuées par la main de l'homme, au fil des dernières décennies cependant, l'adoption de nouvelles machines est venue progressivement seconder les agri-

culteurs, leur permettant par là même de faire des économies en temps et en main d'œuvre.

C'est ainsi qu'on a vu arriver dans les champs de noyers : la secoueuse, la ramasseuse, et dans les ateliers : la laveuse, la casseuse, la souffleuse, la calibreuse... restait une étape qui semblait définitivement condamnée à être réalisée manuellement : l'extraction des

en effet fait breveter l'enneuseuse dès 2006 et n'a pratiquement pas de concurrent sur le marché.

Nos 6 agriculteurs de Montmorin, Bruis et Sainte-Marie ont poussé encore plus loin la réflexion. Souhaitant optimiser au maximum les possibilités du mécanisme, nos « géo trouve tout... à la noix », aidés de Christian Collomb ont décidé d'offrir une seconde vie à un bibliobus acheté en Haute Savoie (AH ! c'est donc ça ce bibliobus qu'on voit circuler parfois entre Bruis et Sainte-Marie...) Dans cet espace tout de même assez réduit, ils ont réussi après rehausse du toit, à



*Le saviez-vous ?  
Un bibliobus peut cacher ...une ennoiseuse !  
(parole de bibliothécaire....)*

cerneaux de leurs coquilles, ou l'enneoissage.

C'était sans compter sur l'ingéniosité de cette entreprise à laquelle on doit déjà toutes les machines citées précédemment et qui a pignon sur rue dans la filière : l'entreprise iséroise AMB Rousset a

caser et à agencer l'ensemble du dispositif. De cette façon l'installation de la machine est permanente et définitive. Il suffit de déplacer le bibliobus entre Montmorin et Sainte-Marie en passant par Bruis selon le planning des membres de la Cuma.

## Du nouveau dans la filière de la noix

C'est ainsi que les noix, une fois séchées sont déversées dans une casseuse. Un séparateur supprime dans un premier temps environ 30 % des coquilles. Un tapis roulant achemine ensuite les noix jusqu' à l' ennoiseuse proprement dite. Les noix s'y retrouvent écrasées entre deux disques qui tournent en sens contraire. Ecrasées, mais pas trop : juste ce qu'il faut pour ne pas qu'elles soient broyées totalement. Selon le calibre traité, des réglages préalables sont nécessaires. A ce stade, un autre séparateur évacue le reste des coquilles et les cerneaux arrivent enfin sur un tapis roulant de triage où une dernière vérification est effectuée manuellement. Il peut arriver en effet que de rares morceaux de coquilles ou de membranes, qu'on appelle zests, échappent à la pression des disques et au séparateur. Ainsi triées, cerneaux entiers et cerneaux brisés, (ou invalides) tombent dans la calibreuse. 50 à 60 kg par heure peuvent ainsi être traités nous explique Jean-Pierre Bégou de Sainte-Marie.

Et dans tout ça alors : finies les veillées ennoisage d'antan ? Pas forcément. Mais on peut imaginer que si elles survivent à l'adoption de ce nouveau mécanisme, ce sera occasionnellement, et uniquement pour le folklore, pour le plaisir, ou pour « tuer le temps » comme disent les anciens, et non plus par pure obligation.

Prix d'achat de la machine : 22 000 € HT

Subvention Région accordée à la Cuma : 20 %

Subvention Département accordée à la Cuma : 10 %



## Et toujours à propos de bibliobus ....

Celui-ci ( le vrai !) sera à Bruis :

Le mercredi 31 mars 2010 à 10 h  
devant le bâtiment communal

Soyez nombreuses et nombreux à venir sélectionner les livres que vous pourrez retrouver sur les étagères de la bibliothèque intercommunale.



# Le carnet de l'Oule

## deuil dans nos villages

C'est un début d'année décidément bien triste pour notre vallée qui a été marqué par plusieurs décès en janvier, février et mars : Gilbert Bégou, Pierrot Duc et Raymonde Collomb, (sans oublier Marie Arnaud, la sœur de Raymonde qui était de Serres mais originaire de Montmorin) : tous nous ont quittés au cours de cet hiver 2010.



### Gilbert Bégou :

Ça a été un coup dur pour toute la vallée de l'Oule et plus particulièrement pour Montmorin qui a perdu l'une de ses dernières figures locales, un homme que tout le monde appréciait : Gilbert Bégou est décédé dans la nuit du mardi 12 au mercredi 13 janvier à l'hôpital de Gap à l'âge de 75 ans.

### Gilbert, le fils de l'épicier

Issu d'une famille enracinée depuis des générations sur la commune de Montmorin, Gilbert était né le 29 avril 1934 à Montmorin où il a grandi avec son frère Roger au quartier de l'Argerier et où ses parents Philogène et Marcelle tenaient une épicerie. Plus tard il reprendra le commerce avec sa femme Marinette.

Secondés par Marcelle, tous deux ont fait vivre pendant des décennies l'un des derniers commerces de la Vallée de l'Oule. A ce moment-là le travail ne manque pas car le couple doit aussi s'occuper de la ferme et tous les jeudis Gilbert et Marinette se rendent à Nyons au marché pour y vendre divers produits locaux et ramener du stock pour l'épicerie. De ce fait, tous les mercredis en fin de journée ce sont presque tous les paysans du coin qui se retrouvent « chez Bégou » pour apporter qui un chevreau, qui des tommes de chèvres qui des œufs, des grives, des escargots, des fruits, du tilleul, ... Dans le petit local au rez de chaussee, les conversations vont bon train, on plaisante, et Gilbert n'est pas le dernier, on se raconte les nouvelles du pays, en français ou en patois : Gilbert était l'un des derniers de la vallée à savoir le parler. On se réchauffe aussi au radiateur à gaz allumé pour l'occasion, les enfants jouent avec le rideau de perles accroché à la grande porte, Marinette ou Marcelle, la mère de Gilbert qui a eu 101 ans cette année, pèsent les denrées sur la balance à plateaux, dressent d'interminables additions qu'elles résolvent sans calculette et sans jamais se tromper, puis fouillent dans un grand bol de pièces jaunes pour rendre la monnaie aux clients. C'était cela l'épicerie de Gilbert.

Gilbert l'épicier mais aussi Gilbert le pompier et l'ancien combattant de la guerre d'Algérie où il est appelé en juin 55. Démobilisé en septembre 57, il restera à jamais marqué par cette période qui aura fortement éprouvé sa grande sensibilité. Et enfin Gilbert le conseiller municipal, 1<sup>er</sup> adjoint au maire qu'il fut pendant 36 ans, de 1965 à 2001. En 2002, il reçoit une médaille pour sa constante implication dans la vie du village, avant de laisser la place aux jeunes.

Il est certain que son humour, son bon sens et son humanisme lui survivront longtemps, même s'il sera douloureux pour les habitants de la vallée de parler désormais de lui au passé.

Nous pensons à toute sa famille : sa femme Marinette, sa mère Marcelle et son frère Roger.

### Marie Arnaud

**Marie Arnaud**, née Tenoux était entre autre la sœur de Renée Tenoux de Montmorin et de Raymonde Collomb de Ribeyret. Elle est décédé le 6 janvier à l'unité long séjour du Buëch de Laragne à l'âge de 89 ans.

Marie était née à Bruis au Gau d'Elie. Mariée à 16 ans à Eugène Arnaud, chef cantonnier du canton de Serres, elle a passé toute sa vie à Serres où elle a élevé ses trois enfants : Eliette, Claude et Jacques.

# Le carnet de l'Oule

## deuil dans nos villages

### Pierrot Duc

Quelques semaines à peine après le décès de Gilbert Bégou, la vallée de l'Oule se trouvait à nouveau endeuillée par une disparition soudaine et inattendue : Pierrot Duc de Rémuzat est décédé le 12 février à son domicile de Rémuzat, à l'âge de 53 ans.

Impossible, incompréhensible, impensable, les adjectifs ne manquent pas pour qualifier cette terrible nouvelle ressentie

comme injuste par tous les habitants de la vallée.

Plus affectés encore, les habitants de Sainte-Marie qui perdent là un enfant du pays particulièrement apprécié.

Né à Gap le 9 avril 1956 dans une famille de 5 enfants, Pierrot était le fils de Simone et Jeannot Duc. Il a passé toute son enfance dans ce village de la Haute Vallée avant de s'en aller vivre à Rémuzat où il a travaillé pendant 30 ans à la SICA et cela faisait 4 ans que, suite à la fermeture des abattoirs il avait retrouvé du travail à Valréas.

En 76 il épouse Brigitte Rey qui lui donnera une fille : Sandra qui a aujourd'hui 31 ans.

Pierrot était très connu dans toute la région, tant du côté Drôme que du côté des Hautes Alpes. Passionné de pétanque, il était depuis de nombreuses années le Président de la boule du Pas des Ondes. Volontaire et très serviable sont sans doute les deux adjectifs qui traduisent le mieux son caractère.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 13 février au cimetière de Rémuzat où une foule immense est venue le saluer une dernière fois. Nous pensons aujourd'hui, et très sincèrement, à toute sa famille, en particulier à Simone sa maman, sa femme Brigitte, sa fille Sandra ainsi qu'à tous ses frères et sœurs.

**Brigitte et Sandra remercient toutes celles et tous ceux qui les ont soutenues dans cette épreuve.**



*Pierrot Duc, ici entouré de sa famille : sa femme Brigitte et sa fille Sandra*

**Dernière minute** : Après un court séjour à la maison de repos de St Jean St Nicolas, **Raymonde Collomb** de Ribeyret avait dû être de nouveau hospitalisée à Gap, son état s'étant détérioré entre temps. En soins intensifs depuis le 25 février, elle est décédée dans la soirée du 1er mars, date de clôture de ce numéro.

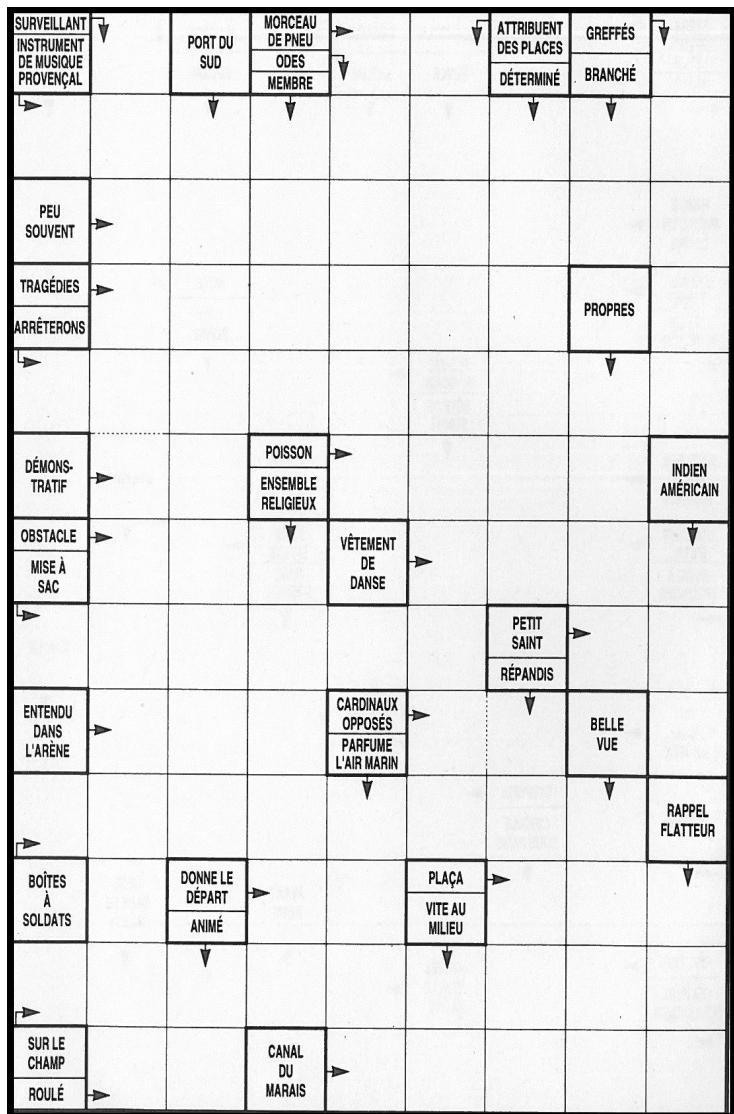
Selon la volonté bien compréhensible de ses proches nous reviendrons sur son parcours de vie dans notre prochain numéro. Nous adressons nos vives et sincères condoléances à toute sa famille, en particulier à son fils Christian, sa fille Marie-Claude ainsi qu'à ses deux petits fils : Wielfried et Yohan.

En vue de réaliser une projection à la lanterne magique, la bibliothèque de Bruis recherche des plaquettes en verre pour lanterne magique (ancêtre de la diapo en quelque sorte). Celles-ci seront restituées à leur(s) propriétaire(s) sitôt la projection terminée.



Le catalogue de la Bibliothèque Départementale de Prêt des Hautes Alpes est accessible sur Internet à l'adresse suivante : <http://bdpha.cg05.fr>

## Les mots fléchés (solution dans le prochain numéro)



### Solution du n° 69



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OULE

Le village

05150 BRUIS

Tél : 04-92-66-04-21 fax : 04 92 48 53 25

Email: ccvopat@orange.fr

Ou : ccvocathy@wanadoo.fr

### Nos heures d'ouvertures au public :

Les lundis et jeudis : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

### Bibliothèque intercommunale :

Ouverte au public :

Le mercredi,

de 9 h à 11 h 30

Et le jeudi,

De 9 h à 11 h 30

et de 14 h 30 à 16 h 30

Tél : 04 92 66 04 21

Fax : 04 92 48 53 25

Dépôt légal : 98009

Imprimé Par Nos Soins

Rédactrice : Cathy Roumieu

## BULLETIN D'ABONNEMENT

Mme, Mlle, M.

NOM :

Prénom :

Adresse :

Souscrit un abonnement d'un an au bulletin d'information "Au fil de l'Oule".

Montant : 16,00 €

chèque établi à l'ordre de : "Trésor Public",  
à adresser à : CCVO 05150 BRUIS

Signature :